

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CECA, CE, Euratom) n° 2591/97 du Conseil du 18 décembre 1997 adaptant à compter du 1^{er} juillet 1997 les rémunérations et les pensions des fonctionnaires et autres agents des Communautés européennes ainsi que les coefficients correcteurs dont sont affectées ces rémunérations et pensions

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 351 du 23 décembre 1997.)

Page 2, dans le tableau, en regard du grade «A 3/LA 3», échelon «3»:

au lieu de: «357 530»,

lire: «357 350».
